



Après un mariage/partenariat célébré au Kosovo sans certificat de capacité matrimoniale : inscription dans le registre suisse de l'état civil

21.01.2022

Documents

- acte de mariage ou acte du partenariat enregistré en original (Certifikatë e martesës).
- copie du passeport ou carte d'identité valable et du permis de séjour (si applicable) des deux conjoints ou partenaires
- adresse des conjoints ou partenaires

Pour le conjoint/partenaire de nationalité étrangère pas inscrit dans le registre suisse :

- Acte de naissance (Certifikate e lindjes) en original avec filiation des parents avec apostille.
- Extrait du registre central de l'état civil (Ekstrakt nga regjistri qendror i gjendjes civile) en original avec apostille.
- Certificat des archives (Vërtetim nga arkivi) en original (mentionnant l'état civil avant le mariage) avec apostille et traduction.
- Certificat d'état civil (Certifikatë e gjendjës martesore) en original mentionnant l'état civil au moment du mariage avec apostille.
- Certificat de domicile (Certifikatë e vendbanimit) en original avec apostille.
- Si veuf/ve: Acte de décès (Certifikatë e vdekjes) en original délivré par le pays où le décès s'est passé avec apostille.
- Si divorcé/e: Copie du jugement de divorce, (Kopje te vendimit të shkurorezimit) certifiée par le tribunal avec apostille et traduction.

Certains documents peuvent ne plus être requis si cette personne est déjà inscrite dans le registre suisse de l'état civil.

Les documents originaux sont destinés à l'autorité de l'état civil compétente en Suisse et ne doivent pas être datés de plus de six mois. Ils ne sont pas restitués. Les photocopies ne sont pas acceptées. Des documents supplémentaires peuvent être exigés, si besoin.

Traduction

Les documents qui ne sont pas dans une langue nationale suisse ou en anglais doivent être traduits.

Légalisation

Tous les documents d'état civil étrangers doivent être apostillés par l'autorité compétente locale avant d'être remis à la représentation suisse:

Les jugements et/ou décisions des tribunaux:

Ministère des affaires étrangères
Ministria e Punëve të Jashtme
Ndërtesa e Ministrisë së Punëve të Jashtme
Rruga Luan Haradinaj
10000 Pristina

Documents de l'état civil:

Ministère de l'intérieur
Ministria e Punëve të Brendshme,
Sektori për Regjistrim dhe Status Civil
Agjencioni për Regjistrimin e Qytetarëve
Rruga Luan Haradinaj
10000 Pristina

Emoluments

L'inscription du mariage/partenariat dans le registre suisse de l'état civil est gratuite.

Prise de rendez-vous

Pour prendre un rendez-vous, veuillez envoyer un e-mail avec une copie scannée du passeport de la personne qui viendra soumettre le dossier à : pristina.visa@eda.admin.ch.

Ambassade de Suisse au Kosovo
Adrian Krasniqi 11
10060 Pristina
Tel. + 383 38 261 261
pristina.visa@eda.admin.ch
www.eda.admin.ch/westbalkan